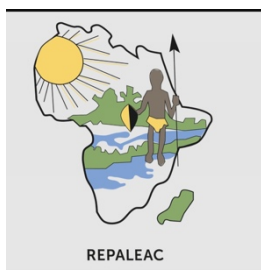


Atelier sur le positionnement de la Société Civile du bassin du Congo pour une contribution efficace et efficiente dans l'atteinte des objectifs de gestion durable des écosystèmes forestiers d'Afrique Centrale

7- 9 mai 2024, Bujumbura- Burundi

Déclaration de Bujumbura sur la structuration de la société civile du Bassin du Congo



Les Organisations de la Société Civile réunies à Bujumbura, République du Burundi du 7 au 9 mai 2024, dans le cadre de l'atelier sur le ***Positionnement de la Société Civile du Bassin du Congo pour une contribution efficace et efficiente dans l'atteinte des objectifs de gestion durable des écosystèmes forestiers d'Afrique centrale***, ont adopté la Déclaration de Bujumbura dont la teneur suit :

Les Organisations de la Société Civile engagées dans la gestion durable des écosystèmes forestiers d'Afrique Centrale :

1. Remercient les Chefs d'État d'Afrique Centrale pour avoir confirmé la place des OSC dans le Traité révisé de la CEEAC en son article 105 et d'avoir donné la possibilité aux OSC, Réseaux et Plateformes d'OSC de devenir des Agences d'exécution et Partenaires de mise en œuvre des programmes communautaires à travers la Décision N010/CEEAG/CCEG/XIX du 30 juillet 2021 relatives à la mise en place et fonctionnement des Agences d'Exécution de la CEEAC ; et félicitent le Conseil des Ministres et le Secrétariat Exécutif de la COMIFAC pour la Directive sous régionale N°3 sur la participation des populations locales et autochtones et des ONG à la gestion durable des forêts d'Afrique Centrale et pour l'inclusion des OSC comme acteurs de mise en œuvre du Plan de Convergence de la COMIFAC.
2. Se félicitent de la collaboration agissante avec les Gouvernements, la CEEAC, la COMIFAC, les Institutions et Organisations nationales, sous régionales et internationales, le PFBC, les Partenaires techniques et financiers, le Secteur privé, les Peuples autochtones et les Communautés locales dans les processus de mise en œuvre des objectifs de gestion durable des écosystèmes forestiers d'Afrique Centrale ; et relèvent qu'en regardant la dynamique d'ensemble des acteurs et parties prenantes au niveau de la CEEAC, de la COMIFAC et des autres Institutions nationales, régionales et internationales, il ressort que le pilier des Organisations de la Société civile est le parent pauvre et mal organisé, malgré les dispositifs normatifs et institutionnels en faveur de leur participation.
3. Notent qu'il est de leur intérêt et de leur engagement pour l'accomplissement de leurs missions, de s'auto-organiser pour occuper tous leurs espaces, de jouer leurs rôles d'acteurs à part entière et de faire

valoir leurs contributions au niveau des politiques, des stratégies et des mécanismes de prise de décisions ; de même que pour leur participation effective dans les processus et programmes forestiers et environnementaux d'Afrique Centrale.

4. Informent les Gouvernements, les Institutions nationales, régionales et internationales et toutes les autres Parties prenantes qu'il ressort du diagnostic fait par les OSC, des confusions des rôles et responsabilités de la CEEAC, de la COMIFAC, de la CEFDHAC, du PFBC et des OSC ayant pour conséquences :

- La perte de voix, la banalisation du rôle et la perte d'influence des OSC ;
- L'insuffisance des possibilités de financements nationaux et sous régionaux au profit des OSC ;
- L'insuffisance dans l'inclusion effective des OSC en prenant en compte leurs rôles et responsabilités par les Gouvernements, les Institutions sous régionales et les Partenaires Techniques et Financiers ;
- La fragilisation et la perte de la position de la CEFDHAC en tant que "organisation sous régionale regroupant, au titre de chaque État membre, des représentants du Gouvernement, du Parlement, de l'Administration publique, du Secteur privé, du Secteur associatif, des Organisations non gouvernementales et de toutes les parties prenantes dans la gestion des Écosystèmes de Forêts Denses et Humides d'Afrique Centrale" (article 2.1 des Statuts de la CEFDHAC) ;
- La perception différente par les uns et les autres de la Conférence pour les Écosystèmes de Forêts Denses et Humides d'Afrique Centrale (CEFDHAC) dans sa constitution et ses missions avec la Réunion des Parties du PFBC ;
- L'insuffisance dans la prise en compte effective de la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'Aide au développement par les partenaires techniques et financiers.

5. Affirment leur choix de déterminer librement leurs domaines et leurs champs d'actions au niveau régional, de se constituer en force de propositions, d'actions et de plaidoyer et de travailler en synergie avec les gouvernements, les institutions nationales, régionales et internationales, les partenaires techniques et financiers, le secteur privé ainsi que toutes les parties prenantes dans un esprit de dialogue et de

transparence pour la gestion durable des écosystèmes forestiers et le développement socioéconomique de l’Afrique Centrale.

6. Dans un esprit de collaboration agissante, ont unanimement décidé de créer leur cadre d’unicité de coordination, de rassemblement, de mobilisation, de représentation, de synergie et d’actions concertées pour la gestion durable des forêts du Bassin du Congo sous la forme de **« Coalition régionale de la Société Civile pour les Forêts et l’Environnement du Bassin du Congo »**, avec pour objectifs entre autres de :

- Promouvoir la représentation effective des OSC du Bassin du Congo du secteur Forêts, Environnement, Climat, Biodiversité et Financements spécifiques ou dédiés auprès des Gouvernements, des Institutions et des Institutions/Organisations nationales, régionales et internationales, principalement de la CEEAC, de la CEMAC, de la COMIFAC et de la BDEAC, du PFBC et des Partenaires Techniques et Financiers ;
- Promouvoir la mise en place d’un mécanisme transparent de reconnaissance des OSC par les pairs ;
- Défendre leurs intérêts, d’œuvrer à leur mobilisation et leur positionnement stratégique, de développer et mettre en œuvre des mécanismes d’inclusion effective et de gestion des conflits ;
- Promouvoir la mise en place des mécanismes de suivi-accompagnement, de plaidoyer et des négociations aux niveaux national, sous régional et international sur les politiques, les stratégies et les processus forestiers et environnementaux en Afrique Centrale ;
- Développer et mettre en œuvre des mécanismes de financements innovants et durables, de mobilisation des financements, de renforcement des capacités et de valorisation des innovations pour la gestion durable des écosystèmes forestiers, la résilience des peuples autochtones et des communautés locales et la transition pour une économie verte en Afrique Centrale ;
- Développer et mettre en œuvre des approches et des partenariats Sud-Sud, Nord-Sud, des Partenariats Public-Privé et de coopération décentralisée pour la gestion durable des écosystèmes forestiers d’Afrique Centrale ;

- Développer, négocier et mettre en œuvre le Technopole de développement de la Société Civile du Secteur Forêts et Environnement d'Afrique Centrale ainsi que des partenariats, programmes et initiatives conjoints avec les États, la CEEAC, la COMIFAC et toutes les Parties prenantes.
7. Donnent mandat au Comité de réflexion regroupant les Leaders ayant facilité l'organisation du présent atelier à savoir le REFACOF, le REFADD, le RECEIAC, le ReRaC, le REJEFAC, le REPALEAC, le REPAR, le ROSCEVAC, le SEEAC, le FLAG, l'ACRN, PR2CAC et le CCSPM pour se réunir en tant que de besoin et prendre des initiatives et actions pour conduire le processus de mise sur pied effective des Organes de la Coalition Régionale des OSC dans un délai de 12 mois. La CEFDHAC, en sa qualité de cadre de dialogue multi-acteurs, participe aux travaux du Comité de réflexion en tant que Conseiller stratégique.
 8. Se félicitent de cet heureux aboutissement de la création de la Coalition Régionale des OSC qui vient mettre au goût du jour : (1) leur volonté affirmée d'être, d'exister et d'agir ensemble ; (2) leurs ambitions légitimes d'influencer les politiques et les stratégies et de mener des plaidoyers dans le secteur Forêts-Environnement ; et (3) de participer activement et efficacement aux processus forestiers et environnementaux en Afrique Centrale.
 9. Tout en appréciant les résultats de la réforme institutionnelle et organisationnelle de la CEEAC, les OSC sollicitent la Commission de la CEEAC, le Secrétariat Exécutif de la COMIFAC, le PFBC et les Partenaires Techniques et Financiers pour des actions, études et rencontres pour : (1) une meilleure appropriation de ladite réforme ; (2) l'élaboration des instruments de gouvernance de la Coalition Régionale des OSC afin de jouer pleinement leur rôle dans la réorganisation du nouvel univers institutionnel du secteur Forêts & Environnement ; (3) le développement du Technopole et des programmes communautaires de la Société Civile ; (4) la mobilisation des financements fonctionnels de la Coalition Régionale des OSC ; (5) les échanges sur les opportunités concrètes de financement des initiatives des OSC et (6) le plaidoyer et l'animation du dialogue avec toutes les parties prenantes.

10. Encouragent la poursuite du dialogue inclusif et multi-acteurs afin de parvenir à la restauration de la CEFDHAC, au recadrage des rôles et responsabilités de toutes les Parties prenantes et à l'internalisation par les Gouvernements, la CEEAC, la COMIFAC et toutes les Parties prenantes de la nouvelle dynamique impulsée par la Société Civile du Bassin du Congo.
11. Remercient le PFBC pour l'appui financier à l'organisation de cet atelier et sollicitent sa contribution ainsi que celle des autres Partenaires Techniques et Financiers pour le financement et l'accompagnement de la nouvelle Coalition Régionale de la Société Civile pour les Forêts & Environnement du Bassin du Congo.
12. Remercient le Gouvernement du Burundi pour toutes les facilités à l'organisation de cet atelier et prions Monsieur le Ministre de l'Environnement, de l'Agriculture et de l'Élevage du Burundi et Président en exercice du Conseil des Ministres de la COMIFAC, qui a fait l'honneur aux organisations de la société civile en présidant l'ouverture des travaux de cet atelier, de transmettre la présente Déclaration de Bujumbura aux États, aux Institutions/Organisations nationales, sous régionales et internationales et aux Partenaires Techniques et Financiers.

Fait à Bujumbura, le 9 mai 2024

Pour les Organisations de la Société Civile du Bassin du Congo, les participant(e)s :

L'ATELIER SUR LE POSITIONNEMENT DE LA SOCIÉTÉ CIVILE DU BASSIN DU CONGO POUR UNE CONTRIBUTION EFFICACE ET EFFICIENTE DANS L'ATTEINTE DES OBJECTIFS DE GESTION DURABLE DES ÉCOSYSTÈMES FORESTIERS D'AFRIQUE CENTRALE

7-9 mai 2024

BUJUMBURA - BURUNDI

N°	Nom et prénom	Organisation	Pays	Contact tel.	Email	Jour 1	Jour 2	Jour 3
1.	Mu Céleste NDEJESU	REFACOF	Cameroun	+237 647 8635 99	cecile.ndejesu@gmail.com			
2	NGOY BIRAKEMU	CEFOHAC ROFC	R. D. C	+253 5581847	ngoybirakem@gmail.com			
3	NGONO HORTENS epse NGA OVARA	REFACOF	Cameroun	+237 6996386 39	ngahortens2018@gmail.com			
4	RISSECK EYE YIGREDEK HAIQUE CATHERINE	REFACOF	Cameroun	+237 69985 7465	omunguyigredok@yahoo.fr			
5	MATHAMAKA YAN JACQUES U.	ACRNU CIEND/REK	Cameroun	+236 75003774	mathamakaso@yahoo.com			
6	PEDRO IVANOV GUILHERME NETO	ROSCIVAC	ANGOLA	+351943 684741	pedroivanov@gmail.com			
7	Messina Eugène	REBAC	Cameroun	+237 67730785	eugemessina@gmail.com			
8	DAHILOU MAKIE	PRACAE	Cameroun	+237 69473. 4993	dahiloumakie@gmail.com			
9	AMURAT AHMADON	REDEFAC	Cameroun	+237 6977 2432	ahmadon@gmail.com			

20	ADAYIRAGITE Egidie	ReRac	Burundi	+25779980760	ndeyogite17@gmail.com	PR	PR	PR
21	SIKENDI Imodj	RECEINE	CONGO	+2420886029	chevroum@yahoo.com	PR	PR	PR
22	Declaré Juvise	ROXANE	GABON	+24166246908	rossemegea@gmail.com	PR	PR	PR
23	NBINGA-MAKANDA ACCEL ANNAUD	REDAAR	CONGO/B.	+24205551452	makawele@yahoo.com	PR	PR	PR
24	Essola Foa Louis Roger	CEFDHAC	Cameroun	+2379699943025	alokyeri@yahoo.com	PR	PR	PR
25	AGNIMBA EMEKA Vauxant F.	ACRN	Congo	+242066185138	mpuwendfor@gmail.com	PR	PR	PR
26	HON. NGALIE DANIEL	REPAR	GABON	+24177560882	ngaliedaniel@gmail.com	PR	PR	PR
27	SAMUKIRA Sami	CEFDHAC	BURUNDI	+25779568838	samin-sabumukira@gmail.com	PR	PR	PR
28	MOUKOSI EPOH Blandine	CEFDHAC	Cameroun	+237671726824	epohbprvic@gmail.com	PR	PR	PR
29	NJENGAJENSE Diamede	ARFIE	Burundi	+257993744	diongenje@gmail.com	PR	PR	PR

30	MASUNZU Rendla	READD	BURUNDI	+257 79935910	rendla.musunzu@gmail.com			
31	TCHOFFO Thiophile	FLAN	CAMEROON	+237 4851 0093469984	thofft@cameroon.com			
32	NIYOMUGARU Ildedepronse	REPALFAC	RWANDA	+25078415335	ildedepronse@gmail.com			
33	Nicore Muswirari	RECEIAC	BURUNDI	+257771 197658	nicoremuswirari@gmail.com			
34	NENGO Emmanuel	REPALFAC	BURUNDI	+2577994578	emmanuelnengo@gmail.com			
35	BITOND DIBONNE	SEEA	CAMEROON	+23767741 4528	bitondibonne@yahoo.fr			
36	DAHILOU Marie	PRACAC	CAMEROON	+237 694834993	daillou1986@gmail.com			
37	NEALE DANIEL	REPAR	CAMEROON	+237 4884 23767956	nealedaniel@gmail.com			
38	Mathanale Mathanale	CICERO KERAN	RCA	+236 9803774	mathanale55@yahoo.fr			
39	pan Jacques	ACRIN	Camf	+24206 6185138	panjacques@gmail.com			
39	AGATHA EUGENIA	HAIXEND	FRS					